



# Règlement intérieur

## Bourse aux vêtements et jouets (0-16 ans)

### du Handball Club de Wintzenheim

**\* La vente est réservée aux exposants non professionnels et majeurs**

#### **\* INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions se font par courrier à Marilynne HALLER 11 rue de la basse porte 68920 WINTZENHEIM.

Elles seront prises par ordre d'arrivée.

Seules les inscriptions complètes seront prises en compte (bulletin d'inscription et règlement intérieur complété et signé, copie R/V d'une pièce d'identité, et règlement).

La date limite d'inscription est fixée au 03/09/2023.

Le droit d'inscription est de 12€ par table (il est interdit de rajouter vos propres tables).

Une fois le quota de participants atteint, nous serons en droit de refuser les inscriptions.

#### **\* EMPLACEMENTS :**

Les emplacements seront définis par les organisateurs de façon à respecter les règles de sécurité et sanitaires en cours (issues de secours, sens de circulation, ...).

En cas de non-respect des règles, nous nous réservons le droit de faire quitter les lieux à toute personne qui ne respecterait pas ces règles.

En cas d'emplacements vacants, ils pourront être attribués aux personnes qui en feraient la demande.

La mise en place des stands se fera le 10/09/2023 de 7h30 à 9h.

Les emplacements devront être libérés à 15h, propres et vides (aucun déchet, ni reste d'inventu). Des sachets poubelles seront mis à votre disposition.

Il est conseillé à chaque participant devra mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur sa table.

#### **\* OBJETS EN VENTE :**

Les objets et vêtements en vente devront être conformes à la législation en vigueur.

Nous nous réservons le droit de faire retirer tout objet ne rentrant pas dans le cadre d'une bourse aux vêtements d'enfants, jouets, et puériculture.

Les articles trop endommagés ou n'ayant aucun rapport avec le monde de l'enfant de 0 à 16 ans seront retirés.

Toute vente de boisson, d'alimentation, copie de CD ou DVD ... sera interdite sous peine d'expulsion.

Par respect pour les participants, tous les articles proposés, devront être propres, complets, et en parfait état de marche.

**\* VENTES :**

Les ventes se feront directement entre exposants et acheteurs, aucune transaction ne sera gérée par l'organisateur qui se décharge de toute responsabilité en cas de problèmes liés à l'utilisation des articles vendus pendant la bourse.

Les vêtements et objets exposés sont sous la responsabilité des propriétaires.

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que perte, casse, vol, panne ou autre détérioration : il ne sera fait aucun remboursement.

Les ventes se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et acheteurs.

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisateur.

Ils doivent à cet effet être couverts par leur assurance.

Les articles invendus devront être ramenés par les exposants.

*Avec leur inscription, les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.*

*Code de commerce : articles L310-2, L310-5, R310-8, R310-9, R310-19)*

*Code pénal : articles 321-7, 321-8, R321-9, R321-12*

*Loi : n° 2008-776 du 4 août 2008*

*Décret : n° 2009-16 du 7 janvier 2009*

Le présent règlement est envoyé par mail suite à la demande d'inscription.

La présence à la bourse aux vêtements et jouets 0-16 ans organisée par le Handball Club de Wintzenheim implique l'acceptation de ce présent règlement dans sa totalité.

Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur sera priée, par les organisateurs, de quitter la manifestation.

NOM et Prénom : .....

Date : ...../...../.....

Signature :  
(précédée de la mention lu et approuvé)

